

Élaboration et mise en œuvre du scénario de la participation citoyenne relative au projet d'aménagement d'une portion du réseau cyclable ReVE sur la rue Macau à Parempuyre

Compte-rendu du stand - 25 Novembre 2023 - 9h30-12h30

INTRODUCTION

Contexte

Dans le cadre du contrat de co-développement et du ReVE, la Métropole prévoit l'aménagement d'une portion cyclable sur la Rue de Macau, sur la commune de Parempuyre (reliant la métropole à Ludon-Médoc). L'aménagement doit permettre la création de cheminements piétons et un apaisement général de la circulation automobile (sécurisation des cheminements, réduction de la vitesse, etc.), notamment à l'approche du centre-ville.

Ce nouvel aménagement va impliquer une évolution des usages mais aussi des acquisitions foncières de la part de la métropole. Par ailleurs, il va longer ou traverser une zone humide d'intérêt écologique.

L'étude préliminaire a été engagée et doit être livrée, dans une version allégée, d'ici l'été 2023. Cette première version devra servir de base pour la démarche participative à engager au second semestre 2023.

Le stand du 25 Novembre s'inscrivait dans la continuité des premiers temps de concertation (questionnaire, réunion publique, ateliers avec les enfants et avec les adultes). Il a permis de restituer et continuer le travail engagé.



Stand - Plaine des sports

Animation : Lison Pineau (EU&C) et Lise Colliard (EU&C)

Bordeaux Métropole : Frédéric Groult

Ville de Parempuyre : Annie Pons (adjointe)

Les objectifs du stand

> Informer sur le projet et la concertation

Ce stand, allant vers les publics qui n'ont pas encore été rencontrés dans la concertation, a permis de présenter le projet et son contexte ainsi que la démarche de concertation.

> Présenter les résultats des premiers ateliers et faire réagir

Ce stand a permis de présenter les résultats des premiers ateliers (enfants et adultes) en format exposition et de faire réagir les passants à ces contributions.

> Permettre aux passants de s'exprimer sur le projet

Ce stand a aussi été conçu avec une dimension participative, permettant à chacun.e de s'exprimer sur les éléments exposés et sur le projet.

Le déroulé du stand

Le stand été séparé **en trois espaces thématiques** disposant chacun de leurs propres supports.

- Un **espace sur le plan du projet**, avec comme supports une cartographie "technique" de Bordeaux Métropole proposant les deux hypothèses de tracé.
- Un **espace participatif** comprenant des cartographies à tamponner pour travailler la cohabitation entre les usages et un espace d'expression libre pour permettre aux participants d'exprimer toute remarque ou question sur le projet. Les participants ont voté pour les images de référence qu'ils préfèrent à l'aide de gommette et ont pu commenter ces images avec des post-it.
- Un **espace d'exposition** composé d'un panneau A0 sur les objectifs, le déroulé de la concertation et les éléments clés ressortis de la concertation (ateliers, sondage, etc.) et d'une exposition des dessins des enfants avec un encart explicatif et analytique de leurs travaux (format A3).

La participation s'est élevée à 30 personnes qui sont restées longtemps sur le stand pour échanger. Leurs profils étaient variés : familles, jeunes, personnes âgées, habitants ayant déjà suivi d'autres ateliers, etc.

L'espace sur le plan du projet

Les participants ont majoritairement été intéressés par le plan du projet proposé par Bordeaux Métropole. Ce plan, plus technique, a permis de visualiser en détail le tracé envisagé pour la portion cyclable du réseau ReVE sur la rue de Macau. Il a été un véritable support de discussion pour fédérer les échanges avec la maîtrise d'ouvrage.

La variante représentant le changement de tracé sur la portion de rue longeant la mairie et l'église et issue des premiers temps participatifs, a été présentée.

Le plan du projet a permis aux participants d'avoir plus de détails sur les ralentisseurs, les plateaux, les intersections ainsi que l'organisation de la voirie autour de l'école.

Les participants ont formulé plusieurs remarques et questions auprès de la maîtrise d'ouvrage sur diverses thématiques notamment la **temporalité du projet**, le début et la durée des travaux. La **question des ralentisseurs et des plateaux** (carrefour surélevé permettant de faire ralentir les voitures, de mieux voir les piétons et d'uniformiser leur traversé) est revenue fréquemment. La **végétalisation** a suscité des questions sur sa hauteur, son implantation et les essences ; à ce stade du projet, le type de végétation et le choix des essences n'est pas encore déterminé.



L'espace participatif

L'espace participatif a permis de prendre connaissance des idées préalablement émises à l'occasion des ateliers précédents (réunion publique, atelier adulte). Les participants, pour certains ayant déjà participé à ces temps, ont été satisfaits de ce qui avait déjà été proposé. Par ailleurs, les post-it ajoutés ont permis de confirmer la préférence pour l'hypothèse 2, déjà évoqué lors de l'atelier adulte du 19 Octobre.

L'hypothèse 2 correspond à la variante du tracé situé du côté des numéros impairs depuis la rue de Bordeaux jusqu'à l'intersection avec la rue de Landegrand. Cette hypothèse a été grandement plébiscitée par les participants, faisant pratiquement l'unanimité.

De nouvelles idées ont été apportées lors de ce temps d'échanges :

- **Prioriser la visibilité et la sécurité.** Les participants mentionnent une attention précise à donner aux intersections et rues transversales. Ils suggèrent de reculer le passage piéton devant l'école pour donner plus de visibilité aux enfants pour qu'ils traversent en autonomie. L'idée de trottoirs surélevés par rapport à la piste cyclable est également soumise. L'entrée Nord de Parempuyre est perçue comme peu rassurante, une attention particulière pour sa sécurisation est mentionnée ainsi que des éclairages LED le long de la rue.
- **Favoriser le paysage et la biodiversité.** Les participants proposent de diminuer la largeur de la voirie pour maintenir les arbres existants et végétaliser des deux côtés. Pour les participants, la végétalisation confère un cadre de vie agréable et confortable pour la rue de Macau. Un point de vigilance est signalé sur la hauteur des arbres au niveau des intersections.
- **Privilégier des stationnements ponctuels** pour accéder aux commerces et services ou pour les aidants (livraison, soins infirmiers) et réduire les autres places de stationnement.



L'hypothèse 1 a été la moins plébiscitée (trois participants l'ont préféré uniquement). Les participants l'ayant choisi ont mentionné que cette hypothèse semble plus rassurante pour les usagers de la piste ou ceux voulant s'insérer sur la rue de Macau depuis leur domicile. Elle leur paraît plus simple et esthétique, notamment car son tracé longe l'église, les arbres et ne nécessite pas de traverser la chaussée.

Le *Moodboard* ou *planche de tendances* a permis aux participants de sélectionner des images de référence inspirantes, parmi celles pré-sélectionnées au moment de l'atelier adulte du 19 octobre. Au total, une vingtaine de participants ont voté, deux post-it ont été ajoutés et 53 gommettes ont été apposées. Les participants pouvaient sélectionner jusqu'à trois images de référence.

Deux commentaires ont été ajoutés à cette planche : "Bien marquer la séparation vélos et piétons (physiquement et visuellement) pour ne pas se mélanger" et "privilégier de la végétation persistante (référence au parc aux angéliques)".

Planche de référence sur les pistes cyclables



Piste cyclable séparée par une bande végétale : **10 gommettes**



Piste cyclable séparée par des ganivelles : **7 gommettes**



Piste cyclable séparée par une bordure : **4 gommettes**



Piste cyclable colorée à niveau : **0 gomme**

Planche de référence sur les ambiances paysagères



Éclairage avec des candélabres haut : **4 gommettes**



Éclairage avec une bande phosphorescente : **2 gommettes**



Piste cyclable phosphorescente : **5 gommettes**



Éclairage avec des candélabres haut : **1 gomme**



Éclairage plus doux : **0 gomme**

Planche de références sur les ambiances paysagères



Allée plantée et ombragée par des arceaux : **0 gomme**



Espace piéton ombragé, distinct des autres circulations : **0 gomme**



Allée ombragée et fleurie : **2 gommettes**



Allée plantée et ombragée par des arceaux végétalisés : **9 gommettes**

Planche de référence sur le design urbain



Design actif : **6 gommettes**



Mobilier urbain : **1 gomme**



Passage piéton coloré : **0 gomme**

Arceaux vélos colorés : **2 gommettes**



Les images favorites des participants, lors du stand, semblent privilégier des voies cyclables distinctes des autres voies de mobilité grâce à une bande végétalisée ou matérialisée, par des ganivelles ou des bordures. Les éclairages inspirants sont des candélabres hauts ainsi qu'une voie cyclable phosphorescente. L'ombrage de la voie cyclable est fortement plébiscité ainsi que le concept de design actif comprenant l'idée de colorer la rue, pouvant jouer un double rôle autant ludique qu'incitatif pour faire ralentir les voitures.



